

Rentrer directement en L2 droit

Par **Talleyrand**, le **02/12/2018** à **01:33**

Bonjour,

Je poste ici car j'ai quelques questions concernant la licence de droit.

Après deux ans de CPGE A/L , j'ai validé ma L3 d'Histoire l'an passé à Lille 3. Cette année je suis en master recherche mais je ne le validerai pas pour des raisons de santé (entre autres) qui me font rater le S1.

Bref, je souhaiterais me réorienter l'an prochain en Droit (à Lille 2) et j'ai vu qu'on pouvait faire une demande de dérogation pour rentrer directement en L2.

Pensez vous qu'avec une licence d'Histoire validée, je puisse être facilement accepté en L2 ? (je n'ai pas trouvé de critères d'examens du dossier sur le site et la dame de l'administration n'en savait pas plus , elle m'a juste dit qu'une licence d'Histoire ça lui paraissait valable pour passer la L1 mais sans assurances).

J'envisageai de suivre cette année les cours de droit de L1 au S2 mais de façon "informelle" (puisque je ne pourrais pas m'inscrire) ; je pensais le préciser en postulant...

Cela m'amène à me poser une seconde question... pensez vous que je puisse facilement m'adapter en L2 sans avoir suivis la L1 ?

(on m'a souvent dit que la L1 c'était beaucoup d'histoire du droit , qu'on apprenait à "bien rédiger" et qu'il n'y avait pas énormément de "droit pur" mais bon.. ce sont des "on dit" , et je trouve peu d'informations sur le net.)

Je vous remercie par avance de vos réponses, et m'excuse un peu pour ce long message [smile25]

Par **Isidore Beautrelet**, le **02/12/2018** à **13:14**

Bonjour

Commençons par le commencement, pourquoi souhaitez vous réorienter en droit ?
Avez-vous un projet professionnel ?

Quoiqu'il en soit, je vous déconseille d'entrer directement en L2 car c'est en L1 que l'on vous forme à la méthodologie

Par **Talleyrand**, le **02/12/2018** à **15:24**

Tout d'abord merci pour votre réponse.

En premier point parce que ma formation initiale (Histoire) ne m'apporte pas énormément de débouché (hormis prof).

De plus, le droit est une matière qui m'a toujours attiré depuis le lycée mais étant sélectionné en prépa, j'avais finalement choisis de partir dans cette voie.

Maintenant, je ne regrette pas mon cursus passé mais je me dit que j'ai les capacités de travail pour bien réussir en droit et que cette voie m'offrira bien plus de débouchés.

En terme de projet professionnel, j'aimerais bien passer le concours de greffier (qui me semble plus accessible que l'examen d'avocat ou l'enm) ; mais je reste ouvert à tout, le cursus de licence pouvant probablement m'offrir d'autres perspectives.

Concernant la L2, je suis près à bosser cet été pour rattraper les retards de L1.

En prépa il y avait des passerelles pour rentrer directement en L2 de droit et ma professeure m'avait dit que les étudiants s'adaptaient très bien. (je n'ai pas utilisé ces passerelles à l'époque, j'aurais dû).

(De plus, sans vouloir m'étaler, je suis boursier et ça m'arrangerais bien de ne pas perdre une année de plus financièrement...)

Par **Isidore Beautrelet**, le **03/12/2018** à **07:49**

Bonjour

Ce n'est pas une question de bosser pendant l'été.

En L1, on vous fait découvrir la manière de travailler en droit avec la méthodologie des différents exercices (cas pratique, fiche d'arrêt, dissertation juridique).

Pour moi, il serait imprudent d'entrer directement en L2.